
[Imprimer](#)

COVID 19 - LES DISPOSITIFS D'AIDE

Image

En cette période de crise inédite, nous tenons à vous partager la synthèse des informations à notre disposition ce jour, transmise par la CCI Rouen Métropole: dispositions locales et nationales.

Concernant les informations destinées aux entreprises, ont été mis en place :

- Un numéro unique pour toutes vos questions/besoins : **02 32 100 520**.
- [Un site Internet dédié à la crise et mis à jour au fur et à mesure](#)
- Un référent pour cette gestion de la crise a été nommé à la CCI : il s'agit de Bertrand ROUSSEL, qui fait le lien entre le territoire et les services de l'Etat.

Pour votre information, vous trouverez les liens pour bénéficier des **mesures gouvernementales** suivantes :

- [Mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises de BPI France](#)
- [Mesures immédiates au soutien des entreprises](#)
- [Mesures exceptionnelles pour payer vos impôts](#)
- [Comment mettre en place le dispositif d'activité partielle ?](#)

- [Liste des commerces pouvant ouvrir à ce jour](#)
- [Attestation de déplacement dérogatoire](#)

Autres contacts utiles :

Contact DIRECCTE en région Normandie norm.continuite-eco@direccte.gouv.fr 02 32 76 16 60